

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 10 février 2020, a édicté le règlement temporaire en matière de circulation suivant à l'occasion de travaux pour les besoins de l'immeuble 105 route de Luxembourg à Bereldange :

Stationnement interdit

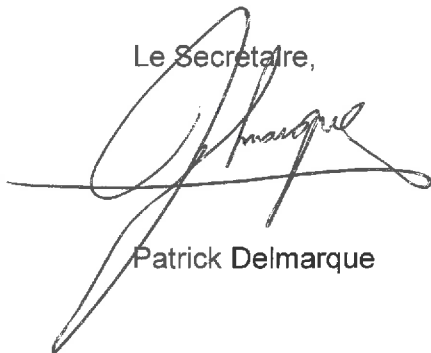
Du jeudi 13 février 2020 jusqu'à vendredi 14 février 2020 de 08.00 heures jusqu'à 17.00 heures, selon les besoins des travaux, le stationnement dans la route de Luxembourg est interdit sur le tronçon longeant l'immeuble numéro 105, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

Accès interdit aux piétons (Signal C,3g)

Du jeudi 13 février 2020 jusqu'à vendredi 14 février 2020 de 08.00 heures jusqu'à 17.00 heures, selon les besoins des travaux, l'accès du tronçon du trottoir de la route de Luxembourg, du côté des maisons avec les numéros impairs, le long de l'immeuble numéro 105, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter le trottoir du côté des maisons avec les numéros pairs.

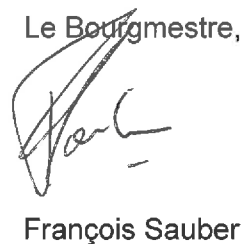
Walferdange, le 11 février 2020.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber